

<https://www.pouruneconstituante.fr/spip.php?article2232>



La France en miettes

- Librairie -



Date de mise en ligne : mercredi 27 mars 2024

Copyright © ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE - Tous droits réservés

Dans cet article publié par Mezetulle, le blog-Revue de Catherine Kintzler, Samuel Tomei commente ci-dessous le livre de Benjamin Morel "La France en miettes"

Il est convenu et convenable de s'afficher « girondin », donc partisan des libertés locales ; ainsi est-on un démocrate éclairé. Il est par conséquent convenu et convenable de repousser les « jacobins » et leur centralisme par nature autoritaire et archaïque, rappelant les heures les plus sombres de la Révolution française (ou celles du bonapartisme). Curieuse simplification sémantique, anachronisme grossier, grâce auxquels on peut disqualifier le caractère indivisible de la République française. Sus aux États-nations fauteurs de nationalismes donc de guerres. Et après tout, vos républicains patriotes de la Troisième et, plus tard, le général de Gaulle lui-même n'étaient-ils pas de fervents décentralisateurs ? Et c'est à qui fera tourner le plus vite la centrifugeuse. Au point, selon le politiste et constitutionnaliste Benjamin Morel (*La France en miettes – Régionalismes, l'autre séparatisme*, Paris, Cerf, 2022), que la France serait en miettes ; au point que le régionalisme tel qu'on le promet ne serait autre qu'un séparatisme.

Au milieu de son livre, Benjamin Morel, en quelques pages, réduit à rien l'idée selon laquelle les Girondins auraient été décentralisateurs voire fédéralistes. L'auteur cite nombre d'historiens contemporains ayant fait un sort à cette idée reçue. On pense aussi à Alphonse Aulard qui déjà en 1901 la réfutait : « Pouvait-on citer un seul Girondin qui eût fait acte de fédéralisme ou manifesté une tendance fédéraliste ? Et qui donc avait prêché le fédéralisme à la France ? N'étaient-ce pas deux Montagnards, Billaud-Varenne en 1791 et Lavicomterie en 1792 ? (1) » Benjamin Morel y insiste : pour tout révolutionnaire, la souveraineté ne saurait être divisée et c'est bien pourquoi les Montagnards, pour les frapper d'opprobre, vont accuser les Girondins de fédéralisme. Or ces derniers n'ont au contraire jamais réclamé que l'égalité de statut entre tous les départements, même en temps de guerre, quand les Montagnards voulaient réserver un sort particulier à Paris. Et jamais les Girondins n'ont imaginé rompre avec l'unité de la loi, jamais ils n'ont eu l'idée d'un pouvoir législatif délégué – ils n'étaient même pas décentralisateurs. (p.136-140) C'est donc par abus de terme qu'on a évoqué un « pacte girondin » lors de la révision constitutionnelle avortée en 2018 (2).

La structure maurrassienne de l'ethnorégionalisme français.

Tout le monde souhaite rompre avec la centralisation, autant les républicains attachés à la souveraineté nationale que, cela va de soi, les différents autonomistes, indépendantistes et autres nationalistes. Les sources et les formes diffèrent toutefois et la Révolution française partage les eaux. Les décentralisateurs républicains et ceux que Benjamin Morel appelle les ethnorégionalistes vouent aux mêmes gémonies la Constitution bonapartiste de l'An VIII. Mais c'est avant tout l'anticésarisme qui pousse les premiers à vouloir décongestionner le pays, conforter la démocratie en renforçant les pouvoirs locaux, à commencer par la commune et le département, cellules administratives et politiques de base de la République républicaine. Comme Pierre Legendre, l'auteur estime que la commune et le département ont « ouvert la voie à une décentralisation comme instrument de démocratisation et non comme outil de reconnaissance identitaire » (p. 85). La commune surtout. On se souvient qu'Albert Thibaudet est allé jusqu'à écrire que « la République est le régime du maire élu » : la loi de 1884 sur l'élection des maires est en effet aux yeux du grand critique « la loi essentielle et utile de la République, celle qui mieux que toute autre a assuré son triomphe et sa durée (3) ». Cette décentralisation suppose que chaque entité soit pourvue des mêmes compétences. En outre, le découpage administratif ne saurait si peu que ce soit se fonder sur des critères ethniques ou linguistiques. (p. 69-84) Bref, à chacun son folklore, sa cuisine, son patois mais, dès qu'il s'agit de politique, de légalité, la République ne reconnaît que des citoyens égaux en droits et qui délibèrent en français.

Les ethnorégionalistes s'abreuvent, eux, au courant contre-révolutionnaire avec Charles Maurras pour figure centrale. On sait que l'attachement au « pays réel » – « ontologiquement premier » par rapport au pays légal, par

rapport à l'État –, la défense de ses droits, de sa diversité, se trouve au fondement du nationalisme maurrassien (4). Aussi, ici, la France intégrale est-elle la France fédérale. Mais pour éviter qu'un fédéralisme aussi poussé que possible ne provoque l'éclatement de la nation, Maurras plaide pour un État « en son centre très monarchique » et, à « son extrémité, très républicain, formé d'une poussière de républiques [...] » (5). » C'est pourquoi, pour Maurras, la République ne peut pas décentraliser, encore moins la République parlementaire et il reprochera assez à Clemenceau (6) et à Brisson, décentralisateurs fervents, de s'être mués en « centralisateurs féroces » dans l'exercice du pouvoir (7). Le département, création de la Révolution, est ici voué à l'exécration même si, comme le rappelle à trois reprises l'auteur (p. 62, 85 et 140), il tient compte des limites des anciens bailliages et sénéchaussées. On pourrait même remonter dans le temps puisque l'historien Bertrand Lançon lui aussi note que le département n'a pas été conçu par des esprits ignorants des réalités locales donc de l'histoire : les révolutionnaires se sont, pour en tracer les contours, inspirés de la carte des cités gallo-romaines (8). Le fédéralisme de Maurras est une doctrine « de l'autonomie locale ou tout au moins ethnique » ; il est un instrument de résistance à la pénétration des idées issues de la Révolution et des cultures exogènes ; il implique enfin que les collectivités votent leurs lois (p. 82-83). On retrouve là les traits principaux de l'ethnorégionalisme contemporain, en particulier, donc, l'ethnisme, l'ethno-linguisme, plus précisément, à deux notables exceptions qui font justement écrire à l'auteur qu'il relève d'un maurrassisme mal compris. En effet, pour Maurras, la préservation de l'unité nationale est essentielle alors que, pour nos autonomistes et autres indépendantistes, la nation française doit avoir le même sort que Carthage pour les Romains. En outre, le fédéralisme maurrassien ne concerne que les provinces « gallo-romanes » ; il exclut donc l'Alsace, les Flandres, le Pays basque et la Bretagne... (p. 86-88)

Pro-pétainistes, pro-fascistes et pro-nazis

L'ethnorégionalisme prétend lutter contre l'impérialisme de l'État français, broyeur des identités locales. Sauf que les cultures régionales en question ont été « remodelées et idéalisées par des urbains en quête de racines ». (p. 28 et p. 57) Ils se sont à cette fin inspirés des royalistes ultras, des images d'Épinal et... des sociétés de tourisme. (p. 51) Cela au point que même l'architecture est contaminée par cette authenticité fabriquée et piquant est l'exemple choisi par l'auteur de la ville d'Hossegor aux constructions d'un style basque qui n'a jamais existé, « l'alliance entre l'ethnorégionalisme militant, le tourisme et le commerce [ayant] ainsi contribué à produire une culture locale artificielle vécue sur un mode existentiel ». (p. 56) Toutefois, les mouvements autonomistes ne se limitent pas à la sympathique disneylandisation de leurs desseins. L'essentialisme qui les caractérise les a naturellement fait glisser sur la pente qu'on imagine, pendant l'entre-deux-guerres, jusqu'à plonger dans des eaux sulfureuses. Le PNV basque (Partido Nacionalista Vasco) a été fondé par Sabino Arana Goiri qui « considérait les Basques comme le peuple élu et promouvait la pureté de la race basque (9) ». (p. 92) C'est déjà beaucoup mais on précisera que le dessinateur du drapeau basque (l'Ikurriña), d'inspiration britannique, celui qui flotte à Bayonne aujourd'hui, était antisémite. Cependant, les Catalans, eux, s'imaginaient Celtes. Quant aux Corses, Santu Casanova, l'un des fondateurs du nationalisme, développait, à la fin du XIXe siècle, les « thèmes du sang, de la race, de l'instinct » ; dans les années 1920, le mouvement s'est étoffé et Petru Rocca, fondateur du bulletin A Mura, se rapprochait de l'Italie mussolinienne qui accorda bourses universitaires et voyages d'études aux jeunes autonomistes (p. 109) ; ledit bulletin donnait alors dans le racisme et l'antisémitisme avant d'être interdit et Rocca fut déchu en 1938 de sa Légion d'honneur pour avoir comploté contre la nation. Pour tous ces adversaires de la République fille de 1789, l'avènement du régime de Vichy fut donc une « divine surprise » : Pétain loua Mistral en 1940 et l'année suivante le maréchal fut fait sòci d'honneur du Félibrige et Charles Maurras en devint élu majoral. (p. 81) En Flandre, en 1940, on écrivit à Hitler pour demander le rattachement de la région au IIIe Reich. (p. 94) En Bretagne, rappelle Benjamin Morel, l'ethnorégionalisme s'est structuré autour du journal Breiz Atao « qui se qualifia lui-même de national-socialiste », journal créé par Morvan Marchal, créateur du drapeau (le Gwenn ha du), d'inspiration étasunienne, celui de la région Bretagne de nos jours et qu'on trouve donc sur les plaques d'immatriculation des Bretons... Le PNB, le parti national breton, ne cachait pas alors son antisémitisme et tenta de négocier avec le régime nazi la création d'un État breton. (p. 94-95) Pour ce qui est des régionalistes alsaciens, ils eurent partie liée avec le régime nazi au point que les chefs de deux des nombreux mouvements intégrèrent la SS. (p. 96-97)

Or comme le souligne l'auteur, ce passé n'est guère passé. On a raboté les aspérités les plus saillantes, changé de

vocabulaire, certains mots étant devenus moralement et légalement imprononçables, mais on justifie, on relativise : le coupable est (comme toujours) l'État jacobin, les résistants ont fait plus de dégâts que les collaborateurs etc. Dans les années 1960 et 1970, les mouvements régionalistes portent à gauche (sauf en Alsace) (p. 196-197), n'étaient, en passant, de fréquentes alliances avec le Front national. Puis l'ethnorégionalisme s'est éloigné de ce parti au fur et à mesure de sa « normalisation », les drapeaux régionaux disparaissant de ses défilés (p. 203). Avec le déclin des communistes et des socialistes, les régionalistes trouvent aujourd'hui nombre d'accointances avec les écologistes et avec la mouvance macronienne. L'auteur montre bien la plasticité de l'ethnorégionalisme, facilitée par la grande porosité des partis traditionnels à leurs thèses.

Malgré ces opportunes alliances, reste le noyau dur et qui explique l'absence de solution de continuité avec un passé trouble : « L'ethnorégionalisme est tenu par un héritage qui en structure le rapport au monde. Il est une force qui naît au XIXe siècle, reposant sur une vision conservatrice de la région comme cadre d'existence d'un peuple dont l'identité est antagoniste à celle de la nation. » (p. 201) Reste donc l'ethnicisme dont le principal vecteur, l'arme de guerre, est la langue.

La néo-langue, arme de guerre

Benjamin Morel souligne que ces langues sont en bonne part des reconstructions militantes. Le Félibrige, au milieu du XIXe siècle, fabrique une langue d'Oc artificielle inspirée par le provençal ; or, « si elle permet à ses auteurs de briller dans les salons parisiens, elle n'est en réalité parlée par personne » (p. 32). Pour le corse, on ne peut pas ne pas songer à cet extrait du discours de réception d'Angelo Rinaldi à l'Académie française : « Quelques victimes d'une sorte de régression infantile s'efforcent, là-bas, de promouvoir, au détriment du français, un dialecte certes inséparable de la douceur œdipienne des choses, mais dénué de la richesse de la langue de Dante. À la surface des sentiments et des idées, le dialecte ne creuse pas plus profondément qu'une bêche, quand il faut, pour atteindre les profondeurs, les instruments du forage, d'une langue à chefs-d'œuvre, telle que le français [...] (10) » ; et puisque, selon l'écrivain, « nous sommes devant une mosaïque de dialectes aux accents divers que leur sonorité apparente, dans l'ensemble, à celle d'un dialecte toscan qui n'aurait pas évolué depuis le Moyen Âge (11) », on va constituer un corse qui est selon certains puristes, rapporte Georges Ravis-Giordani, une sorte d'espéranto. (p. 32) Il en va de même pour le breton, synthèse forgée au début du XXe siècle. (p. 34)

Les régionalistes vont employer toute leur énergie à promouvoir les langues régionales, principal marqueur identitaire, fût-ce au détriment des langues locales. Le cas du breton est intéressant : on appose des panneaux en cette langue où on ne l'a jamais parlée, comme à Nantes ou à Rennes, zones gallo. Ce colonialisme, cet impérialisme – celui même qu'on reproche au français et à la culture française – va jusqu'à l'invention de noms (par l'Office de la langue bretonne) comme la commune de Monteneuf qui devient Monteneg, toponyme qui n'a jamais existé sous cette forme. (p. 43) Et Benjamin Morel fait bien de préciser qu'il est tout à fait favorable à la sauvegarde des langues régionales authentiques, pour peu qu'à Rennes, par exemple, on enseigne non, donc, le breton militant, le néo-breton, mais le gallo. C'est que, note-t-il fort à propos – idée qui revient dans son livre comme un leitmotiv –, « loin d'être une alliée [des ethnorégionalistes], la petite patrie [leur] est un danger. Elle est productrice de dissonance, car, plus proche, elle est un meilleur reflet du réel ». (p. 65). Aux yeux des ethnorégionalistes il s'agit de faire sécession par la langue, tant il est vrai qu'elle permet de « bâtir et cloisonner les univers mentaux et sociaux » (p. 191) D'où l'insistance à réclamer le bilinguisme des documents officiels, à obtenir les moyens d'enseigner, d'imposer la néo-langue locale.

La trahison des élites

Les républicains universalistes tendent à incriminer l'Union européenne dans l'essor de l'ethnorégionalisme, puisqu'elle s'est construite sur l'amnésie des États-nations en promouvant les grandes régions. Or l'auteur montre que c'est un peu malgré elle que l'UE, quand bien même travaillée au cœur par de très efficaces groupes de

pression, a « stimulé le régionalisme » (p. 128). Pour l'auteur, à force d'invoquer l'UE, les ethnorégionalistes vont finir par la faire détester. Surtout, le séparatisme déstabilise les États et les rend moins avides d'une intégration qui déjà a vocation à les fragiliser. Mais, donc, le moteur de la division n'est pas à chercher à Bruxelles : « On peut reprocher à l'Europe beaucoup, mais la fusion des régions, la multiplication de collectivités à statuts particuliers et à ressorts identitaires sont uniquement le fruit de l'imagination destructrice de nos élites tricolores. » (p. 129) Lesquelles mettent ainsi un empressement confondant à vouloir ratifier la Charte des langues régionales, qui reconnaît des droits collectifs à des groupes ethniques et de ce fait a été censurée par le Conseil constitutionnel (p. 125). Ces mêmes élites, de tous bords, par cynisme, acceptent, on l'a vu avec les drapeaux régionalistes, l'effacement des symboles nationaux ; elles acceptent sans ciller la disjonction entre citoyenneté et nationalité, un des instruments les plus efficaces pour briser l'unité nationale – peut-être aurait-il fallu rappeler que le traité de Maëstricht (1992) avait donné le la en permettant l'éligibilité aux élections locales des citoyens des États membres. La plupart du temps, les partis nationaux traditionnels ont été pris à leur propre piège, échouant à assécher les mouvements ethnocistes en s'efforçant de récupérer leurs revendications, laissant donc aux séparatistes donner le tempo. La surenchère est devenue permanente entre mouvements (qui sera le plus « authentique » et donc le plus radical ?) et entre collectivités (telle veut autant de compétences que telle autre à qui on vient d'en accorder un peu plus pour avoir la paix). De nombreux exemples étrangers rapportés par l'auteur inquiètent. Est lancé un processus de désagrégation sur fond d'une décentralisation de plus en plus illisible, une décentralisation asymétrique impliquant la fin de la solidarité nationale (p. 246). Pour Benjamin Morel, la différenciation territoriale, qui s'impose avec une force croissante depuis vingt ans, est le « tombeau de la France ». (p. 259) Bref, sous couvert de modernité, on ne nous promet rien d'autre qu'un retour au féodalisme. La République est morte, vive l'ancien régime...

L'ombre de Mirabeau...

Plutôt que d'y voir l'éloge d'une France centralisée et niveleuse, il faut considérer cet ouvrage non seulement, certes, comme un vibrant plaidoyer pour un modèle politique sabordé avec un acharnement consciencieux par nos élites, mais aussi comme le plus bel hommage aux petites patries (12) sans lesquelles la République indivisible ne serait qu'une construction aussi artificielle que les régions des ethnorégionalistes, les petites patries qui sont la condition de la Grande, laquelle, en retour, les préserve de toute régression raciste.

La fin de ce livre courageux, franc, net (non dénué de piques ironiques), se veut volontariste – mais on sent que l'auteur, au milieu des décombres et avant que quelques pans de murs encore d'aplomb ne s'effondrent à leur tour, brûle de dire : « Vive la République quand même ! » Aucun des lecteurs de Benjamin Morel n'aura d'ailleurs si peu que ce soit été surpris par la déclaration du chef de l'État devant l'assemblée de Corse, le 28 septembre 2023, premier président de la République à envisager l'autonomie de l'île. Ce séparatisme est-il moins mortel à la nation que l'autre ? Bien sûr, on songe à Mirabeau rappelant à l'Assemblée nationale, le 19 avril 1790, qu'avant de constituer une nation, les Français étaient « une agrégation inconstituée de peuples désunis ». Tout est à recommencer.

Benjamin Morel, La France en miettes – Régionalismes, l'autre séparatisme, Paris, Cerf, 2022, 265 p., 20 euros

Notes

1 – Alphonse Aulard, Histoire politique de la Révolution française – Origines et développement de la démocratie et de la République (1789-1804), Paris, Armand Colin, 1901, p. 401

2 –

https://www.huffingtonpost.fr/politique/article/le-pacte-girondin-ces-principes-republicains-que-le-gouvernement-veut-l-iquider-avec-la-reforme-constitutionnelle_121888.html (Consulté le 28 septembre 2023).

3 – Albert Thibaudet, Les idées politiques de la France, in Réflexions sur la politique, Paris, Robert Laffont (« Bouquins »), 2007, p. 173. Les idées politiques de la France a été publié en 1932.

4 – Cité par Axel Tisserand, Actualité de Charles Maurras – Introduction à une philosophie politique pour notre temps, Paris, Pierre Téqui, 2019, p. 233-235.

5 – Op. cit.

6 – Je me permets de renvoyer à mon article : Samuel Tomei, « Georges Clemenceau : la décentralisation au service de l'émancipation individuelle », in Vincent Aubelle et Nicolas Kada, Les grandes figures de la décentralisation – De l'Ancien Régime à nos jours, Paris, Berger-Levrault, 2019, p. 181-196

7 – Charles Maurras, « Le Roi et les Provinces », Revue Fédéraliste, n° 100, Guirlande à la Maison de France, préface de Georges Bernanos, 1928.

8 – Bertrand Lançon, Quand la France commence-t-elle ?, Paris, Perrin, 2021, p. 57-59.

9 – Benjamin Morel cite ici Frans Schrijver.

10 – <https://www.academie-francaise.fr/discours-de-reception-et-reponse-de-jean-francois-deniau> (Discours du 21 novembre 2002).

11 – Angelo Rinaldi, « Ils ne le lâcheront pas ! », Le Nouvel observateur, 10-16 août 2000.

12 – Voir Jean-François Chanut, L'Ecole républicaine et les petites patries, Paris, Aubier, 1996, et Olivier Grenouilleau, Nos petites patries – Identités régionales et Etat central, en France, des origines à nos jours, Paris, Gallimard, 2019